

FINALE CHAMPIONNAT VETERANS

DEPARTEMENTAL

samedi 4 juin 2022

ORGANISATEUR	RESPONSABLE DE L'EPREUVE
COMITE DU NORD CO TRITH ST LEGER	René LOOTENS <i>E- mail : rene.lootens@cdntt.fr</i>
LIEU	JUGE ARBITRE
Complexe Sportif J Anquetil Rue G Griolet TRITH ST LEGER	D TITECA didier.titeca@wanadoo.fr
HORAIRE(S) et/ou RENSEIGNEMENT(S) ADMINISTRATIF(S)	
Date limite pour confirmation 20 Mai 2022 POINTAGE 9H00	
NOTE(S)	
PRESENTATION DES LICENCES ET CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE Lors de la remise des récompenses sur le podium , il sera exigé que les joueurs soient en tenue sportive - Nombre de table : 20 Amende par équipe excusée : 25 euros . Amende par équipe non excusée : 50 euros (en référence à l'annexe 3 des consignes avant jour J de la saison 12/13)	

Diffusion :

Aux clubs du Nord
Organisateurs de l'épreuve
Juge Arbitre
Responsable de l'épreuve
Président de la C.S.N.
A Pierre d'Houwt, Responsable Technique Départemental
Aux élus du Comité du Nord, Coordonnateurs des districts
Au Président et au Secrétariat de la Ligue des Hauts de France